

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

110

Avril 2013

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2013 : 07 édition

La possibilité d'une ville : les cinq sens de l'architecture

26^{ème} édition du Prix d'architecture F. Garcia Mercadal

Tableau des formations

Crèche Amouroux, Toulouse (31)

Luis Barragán, l'architecture émotionnelle



2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

« [...] Les contraintes normatives se faisant de plus en plus pressantes, l'évaluation généralisée va avoir tendance à s'identifier à un mode de vie au travail et dans les loisirs, dans l'espace public comme dans l'espace privé. [...] un mode de vie qui tend à devenir totalitaire. »

Pour décrire la façon dont nos sociétés contemporaines se conforment à des systèmes réglementaires infantilisants et omniprésents, le psychanalyste Roland Gori parle dans son dernier livre de la densification normative dont souffre notre espace public.

On pourrait ajouter que toute avancée réglementaire semble partout se faire au détriment des capacités d'appréciation de chaque situation singulière par les professionnels concernés : médecins, enseignants, architectes, policiers, éducateurs... Si des règles formelles et des procédures techniques finissent par régir entièrement notre action, notre milieu de vie, au travail et ailleurs, alors nous sommes menacés de dépossession et finalement de « prolétarianisation » au sens propre.

Dans un tel contexte de contraintes normatives et d'évaluations des conformités, une seule figure émerge. La figure de celui qui obéit sans difficulté à toutes les normes et se conforme à toutes les procédures, celui qui répond brillamment à toutes les évaluations et réussit tous les audits. Seulement voilà, cette figure c'est celle de l'imposteur : « soeur siamoise du conformisme, l'imposture est parmi nous. Elle emprunte la froide logique des instruments de gestion et de procédure, les combines de papier, les expertises mensongères et les usurpations de crédit. »

Néanmoins ne pensons pas que la situation alarmante que décrit le livre de Gori résulte de l'existence d'un groupe malfaisant et organisé, d'un ensemble de méchants technocrates décidés à techniciser le monde. Non. Chacun de nous, avec les meilleures intentions possibles peut tranquillement se faire l'auxiliaire de ces stratégies technocratiques consistant à « faire pire en croyant faire mieux » c'est à dire à préférer s'adapter à une situation normative réglementaire plutôt qu'à une situation réelle complexe.

L'architecture et ses espaces publics n'échappent pas à ces réalités. La ville elle-même en particulier offre trop souvent le spectacle de ces aménagements normatifs qui peuvent appauvrir voire assécher toute vie sociale de notre environnement urbain. De nombreux maîtres d'ouvrages et architectes en sont conscients. Pourtant qui oserait sérieusement problématiser des principes urbains désormais incontournables comme « la performance énergétique », « l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite », « la sécurité des biens et des personnes », « la gestion des flux », « la maîtrise de l'urbanisation », « la qualité du paysage urbain », « la lutte contre l'exclusion », « la qualité environnementale »...

Autant de critères formels d'évaluation des espaces publics et de l'architecture dont on imagine bien que leur générosité sera facilement perdue dans le chemin encombré de la réalisation opérationnelle et certifiée.

Ne devrait-on pas évaluer autrement notre environnement construit ? Peut-on être plus précis lorsque l'on parle de qualité architecturale et urbaine ?

Faisons une proposition. Et si l'on évaluait l'architecture du point de vue de sa capacité... « éducatrice » ? Que peuvent apporter à l'édification personnelle des enfants nos aménagements urbains ? Nos édifices ? Nos rues ? Voilà un curieux critère d'évaluation. C'est pourtant celui que propose l'instituteur et chercheur Bernard Collot dans une conférence récente au cours de laquelle il propose d'envisager les milieux habités comme des systèmes vivants : « [...] l'environnement physique et social immédiat est éducatif qu'on le veuille ou non. Le canapé défoncé sur lequel on peut sauter, comme le chat de la maison, comme la voisine sympathique ou le voisin irascible.

La construction de l'enfant s'effectue dans la complexité, [...] et chacun, dans cet environnement, exerce un pouvoir qu'il ignore. Normalement, dans l'agrandissement de ses cercles topologiques et sociaux que lui permet l'accroissement de son autonomie dans sa proximité, l'espace suivant devrait peut-être être le village ou le quartier.

C'est bien ce qui se passe dans les microsociétés étudiées par les anthropologues. Pas besoin d'écoles, de crèches, de centres de loisirs ! On y devient adulte tel je l'ai défini de par la vie même de ces microsociétés et ceci sans ruptures. Or nos villages et nos quartiers ne constituent pratiquement plus des entités sociales, ayant la caractéristique des systèmes vivants qui est celle d'éléments en interaction et en interrelation dans un espace ayant la capacité de s'auto-organiser de façon autonome.

Que trouveraient nos enfants s'ils n'avaient que le village ou le quartier pour poursuivre leur évolution ? [...] Notre organisation sociétale a morcelé, institué, séparé, insécurisé l'espace social qui finit par ne plus en être un. [...]

On se veut de plus en plus éducatifs et le territoire devient de moins en moins riche et éducatif. On oublie que ce qui aboutit à la construction d'un enfant en adulte, donc en citoyen, ce sont toutes les interactions affectives, cognitives et sociales qui peuvent avoir lieu là où vit l'enfant. Un territoire qui ne constitue plus une véritable entité sociale, un système social vivant, est anti-éducatif. »

Il faut peut-être à l'architecture une densification éducative ?

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2013 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...). Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide, Architecture, photographie



Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom

Prénom

Profession

Société

Adresse

Tél.

E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Gaël Angaud, Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos
Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélié Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Vincent Defos du Rau, Daniel Estevez, Ignacio Gracia Aldaz,
Gérard Ringon, V2S.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : Forbo, NPN, Sylvania, Technal, VM Zinc.



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Exposition

26^{ème} édition du Prix d'architecture F. Garcia Mercadal
Prolongée jusqu'au 31.05.2013 – L'îlot 45, Toulouse

Dans le cadre des relations nouées entre le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et le Collège Officiel des Architectes d'Aragon, un échange d'expositions met à l'honneur la production architecturale des deux régions. Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées en partenariat avec la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées accueille l'exposition des 55 projets ayant participé au Prix d'Architecture Fernando Garcia Mercadal en 2011.

Dans le même temps, l'exposition Architectures contemporaines en Midi-Pyrénées, produite à l'occasion des 10 ans du Prix Architecture par la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, sera présentée au Collège Officiel des Architectes d'Aragon à Saragosse à partir du 18.04.2013

Projection

Cours publics de l'école de Chaillot sur le thème de l'habitat à travers les siècles

Mardi 28.05.2013, L'îlot 45 - Toulouse

L'architecture de la reconstruction et des trente glorieuses, par Danièle Voldman

Cours public de Chaillot de juin 2008

Mardi 2.07.2013, L'îlot 45 - Toulouse

Luxe et confort dans la « domus » romaine, Par Jean-Pierre Adam

Cours public de Chaillot de novembre 2007

Cette diffusion qui a lieu dans les locaux de l'îlot 45, est ouverte à tous professionnels et profanes curieux. D'une durée moyenne de 1h30, chaque conférence est accompagnée par la présence d'un architecte du patrimoine et par des professionnels que la conférence implique particulièrement, ce qui peut stimuler les échanges.

Événement

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2013 : 07 édition

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes, l'événement : Prix Architecture Midi-Pyrénées à l'occasion des Rendez-Vous de l'Architecture.

Ce Prix organisé depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées.

Tous les architectes et agréés en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pourront concourir. Pour participer, au moins une des deux conditions suivantes doit être remplie : soit la réalisation se situe en Midi-Pyrénées, soit la construction est réalisée par un architecte inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées.

Les réalisations présentées devront avoir été livrées entre janvier 2011 et juin 2013.

Le règlement de cette 7^{ème} édition est joint avec ce numéro de plan libre.

Événement

XXVII^{ème} Rendez-Vous de l'Architecture
Le jeudi 21 novembre 2013
Espaces Vanel – Arche Marengo – Toulouse

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : ma-mp@wanadoo.fr
Web : www.maisonarchitecture-mp.org
<http://www.facebook.com/MAISONMP>
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

AGENDA

Exposition

Habiter la Terre
Le bâti en terre crue, d'hier à aujourd'hui
Jusqu'au 19.05.2013, Maison de la forêt
départementale de Sivens - Lisle-sur-Tarn

Une exposition pour découvrir la terre crue, d'hier et aujourd'hui.

Vendredi 17.05.2013 à 14h : Visite d'une maison bioclimatique et d'un atelier de fabrication de briques de terre compressée (entre Réalmont et Alban)

Plus de renseignements et inscriptions (obligatoire) auprès de l'Espace Info Energie / CAUE du Tarn
Par téléphone, du lundi au vendredi, de 9h à 12h au 05 63 60 16 80
Par courriel : infoenergie@tarn.fr

Événement

Festival des architectures vives – 8^{ème} édition
Du 12 au 16.06.2013 à Montpellier
Du 19 au 23.06.2013 à la Grande Motte

www.festivaldesarchitecturesvives.com

Exposition

Luis Barragan, L'architecture émotionnelle
du 28.03. au 05.06.13 Galerie du CMAV - Toulouse

visites commentées de l'exposition : mardi 14 mai à 18h /
mardi 21 mai à 18h / samedi 25 mai à 16h / mercredi 29
mai à 16h / mercredi 5 juin à 16h

voir page 12 de ce numéro

Exposition présentée par l'AERA et le CAUE 31 / www.cmaville.org



LA POSSIBILITÉ D'UNE VILLE

LES CINQ SENS DE L'ARCHITECTURE

En lisant ce titre, j'ai pensé à cette phrase d'un roman de Houellebecq qui lui donnait son titre : « Il existe au milieu du temps la possibilité d'une île ». Un critique littéraire avait trouvé dans cette phrase des résonances avec « le désir baudelairien d'un ailleurs ».

En réfléchissant à la paraphrase dont joue le titre du livre, on se demande dans quelle ville nous conduit Jacques Ferrier. Elle n'a rien à voir avec les outrances et les provocations de Houellebecq ; mais, sans nous faire entrer dans une utopie totale, elle s'essaye à des voies nouvelles dont le sous-titre nous livre l'orientation « les cinq sens de l'architecture », des voies qui ne se présentent pas comme une révélation soudaine, mais plutôt comme le développement d'un cheminement plus ancien.

En effet, ce livre est d'abord un retour sur la manière dont s'est constitué le parcours d'un architecte. Le retour sur soi est une démarche difficile par les complaisances et les oublis qui peuvent s'y dissimuler.

Mais le livre de Ferrier, semble étranger à ce type d'attitude, et les titres de chapitres nous introduisent dans une pensée qui se cherche à travers des paradoxes :

« l'urgence et la patience », « la ligne droite et les chemins de traverse », « de l'imperfection en toutes choses »...

Dans un parcours évoqué librement se rencontrent des influences très diverses qui ont contribué à définir des lignes de force à partir desquelles s'est affirmée une pratique professionnelle.

La lecture de Rayner Banham, a inscrit le rapport entre la technique et la société au centre du travail de conception architecturale ; celle de Lynch l'a rendu sensible à la ville, non celle qu'analysaient les enseignements de typomorphologie, mais la ville « avec ses flux, ses nœuds, ses repères » et la façon dont les gens les perçoivent et structurent ainsi leur espace.

Son travail s'enrichit de rencontres qui peuvent sembler surprenantes. Dans la première phase de travail, il privilégie les mots plutôt que le dessin. Aux mathématiques, il emprunte « l'élégance des solutions ». Dans la construction des romans, en particulier ceux de Simenon, il trouve des analogies avec le travail sur les projets : « Absorber un contexte inconnu au départ , se risquer sur de fausses pistes, penser tenir la solution puis passer par une grande période de doutes... »

« Ces idées, qui précèdent le projet, abordent de front la grande échelle – comment installer le bâtiment dans son site ? comment va-t-il contribuer à la ville ? - la matérialité – comment va-t-on le construire ? quelles émotions va-t-il engendrer -, et toutes sortes d'autres questions liées à l'usage, à la perception du programme».

A travers ces interrogations s'élabore une manière de réaliser « des bâtiments qui doivent nous parler du monde ».

Prenons un exemple dans un des premiers projets, un ensemble de bureaux pour la RATP. Le choix est fait, à l'encontre de ce qui se pratiquait le plus souvent, d'ouvrir ces espaces de travail sur l'extérieur avec des fenêtres. Dans ce que l'on pourrait considérer comme un détail anecdotique, se cristallise l'attention à penser la liaison et la transition entre l'intérieur et l'extérieur, qui devient un des points d'ancrage de cette pensée sur le rapport entre l'architecture et les cinq sens.

« Parler du monde », c'est aussi dans la manière de construire, dans le choix des matériaux et des techniques adoptés. A l'encontre de ces architectures héroïques et de ces « bâtiments absurdes » qui luttent les uns contre les autres, comme à Bilbao, ou encore comme à Pékin « le nid d'oiseau » qui a consommé à lui seul dix fois plus d'acier que n'importe quel stade réalisé en Europe, Ferrier parle de la beauté qu'il voit dans des bâtiments et les architectures ordinaires dictés par la seule utilité.

Mais revenons sur la proposition d'« une architecture des

cinq sens » autour de laquelle se concentre la partie finale du livre.

Face aux questions que pose l'urbanisation massive contemporaine, J.Ferrier a engagé une réflexion sur cette autre manière de faire la ville en « faisant appel aux cinq sens ». Dans ce but, il a constitué un studio différent de son agence auquel est associé un philosophe.

Cette autre manière se détourne des outils habituellement mis en œuvre, pour changer la ville, comme la planification, les réseaux. Dans les lieux où il lui est donné la possibilité d'agir, c'est aux édifices qu'il réalise qu'il confie la mission de changer le rapport que les habitants entretiennent à la ville en jouant sur les cinq sens.

La réalisation du pavillon de France pour l'exposition de Shanghai en 2010 répondait à cette ligne d'action.

Des projets expérimentaux ont été élaborés , comme celui d'Hypergreen dessiné en 2006 qui correspond à la volonté de penser autrement les tours : « depuis 1950, les tours sont conçues comme des objets de design sans échelle, avec une enveloppe brillante de verre indifférente au climat et au contexte...Hypergreen rompt complètement avec cette image glacée en renouant d'une certaine façon avec le gratte-ciel en pierre fusionné avec le mur rideau de verre. » De cette image inédite et de la manière dont elle jouera sur les sens, quel sera l'effet sur les usages et l'appropriation par les habitants ?

La fréquentation des villes chinoises contemporaines, notamment Shanghai, et leur capacité à intégrer le changement pour répondre à la croissance, inspire beaucoup le travail de Ferrier : « C'est à Shanghai qu'est née l'idée de la ville sensuelle. Le skyline de la ville se transforme tous les six mois avec de nouveaux immeubles, des tours très hautes , des nouvelles façades brillantes et illuminées, et en même temps la vie ne change pas : les échoppes, les vélos, les odeurs, les bruits, les conversations, les vieux qui jouent au mah-jong, les linges qui séchent aux fenêtres,... Les infrastructures y ont leur place ; Shanghai est traversée de voies surélevées gorgées d'automobiles qui sont des intensificateurs de la scénographie urbaine, déployant autant de passerelles pour les piétons envahies à leur tour par les vendeurs ambulants, des activités éphémères, des commerces, des services... Des jardinières soigneusement alignées et entretenues bordent ces autoroutes aériennes, dérisoire contribution paysagère certes...» Cette dernière remarque, qui suscite la perplexité de Ferrier et... la nôtre... n'arrête pourtant pas son enthousiasme puisque, « la sensualité d'une ville géante comme Shanghai vient aussi des infrastructures omniprésentes et du flot ininterrompu de voitures qui les parcourt ... »

Dans un travail en cours sur les stations de la ligne de métro du Grand Paris, Ferrier entend contribuer à cette ville ouverte au cinq sens en créant des « gares sensuelles » : « Pour convaincre le maître d'ouvrage nous allons construire le prototype à l'échelle d'un morceau de quai où nous allons pouvoir tester les dispositifs sonores, lumineux, olfactifs... »

Les gares, devenues au 19^e siècle les nouvelles portes des villes, furent des lieux riches de signification et fertiles pour l'imaginaire. S'enrichiront-elles avec la démarche que propose J.Ferrier, de nouvelles significations ?

Gérard Ringon, sociologue

Jacques Ferrier, *La possibilité d'une ville, les cinq sens de l'architecture*, Arléa, 2013, 133 pages.

26^{ÈME} ÉDITION DU PRIX D'ARCHITECTURE F. GARCIA MERCADAL

EXPOSITION PROLONGÉE JUSQU'AU 31.05.2013 À L'ÎLOT 45



Lorsqu'ils en prennent le temps, les architectes regardent toujours avec intérêt, avec application, avec curiosité, la production des architectes.

C'est certainement par le regard analytique, autant que par la perception des lieux, qu'ils cherchent à comprendre les arguments, les choix, les partis-pris d'une « production d'architecture ». Processus de reconstruction, permettant l'apprentissage de l'autre, la découverte de sa sensibilité, de sa culture.

C'est pourquoi la présentation simultanée de deux expositions, le « XXVII^{ème} Prix Garcia-Mercadal » à l'îlot 45, et les « 10 ans du Prix Architecture Midi-Pyrénées » à Saragosse, doit être mesurée comme une action culturelle d'envergure qui inaugure, nous l'espérons, une longue série.

C'est précisément ce que nous souhaitons réaliser, dès nos premières rencontres au printemps 2011, avec nos confrères aragonais. Rapprochements d'idées, débats vifs et passionnés sur nos pratiques professionnelles, puis partages d'actions culturelles visant à mieux connaître nos productions respectives .

Au moment où les conditions économiques semblent se dégrader et affecter durablement nos conditions d'exercice, il me paraît essentiel d'accélérer ces processus de rapprochements professionnels et culturels.

Dans la poursuite de cet événement, nous préparons dès à présent d'autres actions, comme des voyages-découvertes d'architecture dans nos deux pays.

Je me réjouis par avance de cette aventure transfrontalière entre Aragon et Midi-Pyrénées.

Vincent Defos du Rau, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

L'architecture est, peut-être, l'expression culturelle la plus influente dans la vie des gens. Pourtant, sa présence permanente dans l'environnement urbain brouille sa perception par la société, empêchant de la percevoir comme telle.

À une époque où le phénomène du « star-system » dans l'architecture internationale n'avait pas encore éclos, le sentiment d'aliénation de la société et la constatation d'un manque de culture architecturale sont devenus des sujets de préoccupation pour les architectes d'Aragon.

Chacun dans leur domaine, les citoyens et les architectes ont dû trouver les incitations nécessaires pour canaliser leur désir d'avancer sur la voie du progrès de l'architecture.

Le stimulus d'un travail bien fait et la reconnaissance publique constituaient d'autres incitations non négligeables. L'architecture devint alors visible. Les architectes et la société participent avec les mêmes objectifs et la même dignité à la construction de leur propre ville.

De ce fait, le Prix d'Architecture Fernando Garcia Mercadal a été créé en 1985 à l'initiative de la Circonscription de Saragosse du Collège Officiel des Architectes de l'Aragon.

Durant dix ans, le prix s'est imposé comme une référence dans l'architecture d'Aragon, son prestige s'est accru et, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter. Au vu de ce succès incontestable, il a été décidé en 1996 que le Prix Garcia Mercadal prenne une dimension régionale. Il est alors devenu le prix d'architecture aragonaise, organisé par l'Ordre des Architectes d'Aragon.

Les bases ont été adaptées aux circonstances du moment, avec toujours l'intervention dans le jury d'un architecte de renommée nationale qui apporte un regard extérieur et objectif.

Le prix, au-delà d'être une vitrine des meilleurs travaux réalisés chaque année, est un encouragement voire même un objectif qui s'est propagé aux partenaires de la construction. Il est en effet parvenu à susciter l'intérêt des promoteurs, des constructeurs et des pouvoirs publics pour réaliser des oeuvres architecturales de haute qualité.

Au cours de ces dernières années, il y a eu des « récoltes » exceptionnelles nourries, inconsciemment, par l'engrais mortel du boom immobilier.

La 26^{ème} édition, qui est actuellement présentée à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, est un reflet de la situation actuelle. En effet, les travaux présentés sont un bel exemple des derniers sursauts de la prospérité économique qu'a connu la dernière décennie.

Le projet lauréat a immédiatement attiré l'attention du jury par l'intensité avec laquelle ce petit projet exprime les valeurs profondes de l'architecture : la conscience du lieu, la valeur symbolique et l'expressivité de la « coupe » qui contraste avec la volontaire abstraction de l'extérieur.

En cette période difficile, le prix Fernando Garcia Mercadal renforce son engagement pour l'architecture comme expression culturelle au service de la société. La rigueur et la sobriété, le développement durable et le respect de l'environnement, la réhabilitation et la collaboration multidisciplinaire sont les nouveaux concepts qui marqueront probablement les prochaines éditions.

Le spectacle est terminé, l'architecture continue.

Ignacio Gracia Aldaz, Président de la circonscription de Saragosse du Collège Officiel des Architectes



Projet lauréat

Centro de interpretación en sabayes, Huesca

Architecte : Sixto Marin Gavin



64 viviendas garajes y trasteros (Edificio Quarz)
Vía Universitas, 10 - Zaragoza
Architectes : Ignacio González Olalla, Jaime Macipe Gayarre, Enrique Diego Barrado



Edificio de 12 viviendas, oficina y local
C/ Juan Bautista del Mazo, 30 - Zaragoza
Architectes : MRM ARQUITECTOS (Miguel Alonso Flamarique, Roberto Erviti Machaín, Mamen Escorihuela Vitales)



Actuación urbanística en el Peri Armas Casta Álvarez
(Plan Director/Modificación de Peri
VPA, locales, aparcamientos y trasteros
Urbanización Plaza M. de Cavia y del espacio interior de la manzana.
Centro de emprendedores
Adecuación de locales
Centro de Música “Las Armas”)
C/ Armas, c/ Casta Álvarez y c/ Sacramento - Zaragoza

Architectes : Fernando Aguerri Martínez, José Ignacio Aguerri Martínez



Edificio de Servicios Generales en Centro Natación Helios
Arboleda Macanaz, s/n - Zaragoza

Architectes : Antonio Lorén Collado (Acxt), Olatz Mestre Rosales (Acxt), Eduardo Aragüés Ríoja (Acxt)



Sede de la Comarca del Bajo Martín
Ctra. Nacional 232, s/n - Híjar (Teruel)

Architectes : MAGÉN ARQUITECTOS (Jaime Magén Pardo, Francisco J. Magén Pardo)



Fábrica de repostería industrial
Plataforma logístico-industrial y del transporte
Fraga (Huesca)

Architecte : Magdalena Maimó Domingo



Reforma y ampliación de locales anexos al Museo Etnológico
C/ Soldevilla, 25 y c/ La Muela s/n - Nonaspe (Zaragoza)

Architectes : Héctor Jala Irigoyen, Mónica Moreno Bernat



Reforma interior de adecuación de antiguo Mercado de Abastos de Alcañiz como Centro
Cívico y de ocio infantil
Plaza del Mercado, s/n - Alcañiz (Teruel)

Architectes : César Rueda Boné, Miguel Mariné Núñez



Parque Venecia
Ronda Hispanidad - Zaragoza

Architectes : Héctor Fernández Elorza, Manuel Fernández Ramírez

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Fontenilles : extension du groupe scolaire de Genibrat (31)

Difficultés : le règlement de la consultation dispose :

- en son article 2 « organisation de la consultation » que le mémoire technique comprendra : [...] / méthodologie de réalisation des études et du suivi du projet. Le groupement réalisera une note d'intention sur la manière dont il appréhende le programme : le projet architectural et l'insertion dans le site en mettant en avant les différentes fonctions des équipements à construire (complémentarité, accès...), l'approche en matière de qualité environnementale... le déroulement de la phase étude et de la réalisation de la construction, un planning sera fourni afin de confirmer le respect des délais.
- en son article 4 « sélection des candidatures et jugement des offres » : à l'issue de la consultation, il ne sera accordé aucune prime aux candidats non retenus.

Réponse : il était attendu que dans son mémoire technique, le candidat fournisse une présentation de son équipe (composition, compétences,

expériences) ainsi que sa méthodologie pour les études et le suivi de l'opération dans laquelle il pouvait également dégager une sensibilité architecturale. Il s'agissait d'obtenir une note succincte démontrant que le projet était bien appréhendé et en aucun cas des éléments précis de conception ou un croquis.

> Communauté de Communes des Monts et Vallée de l'Adour : construction d'un centre multi accueil de la petite enfance à Riscle (32)

Difficultés : l'analyse des documents de cette consultation a mis en lumière des éléments anormaux : pénalité prévue pour non livraison du bâtiment dans les délais et 10% du surcoût du bâtiment vis-à-vis de l'estimation seront retenus sur le montant des honoraires / délais proposés de 48 heures pour rédiger et transmettre un procès-verbal de chantier, 3 jours pour le traitement des situations... / deux (a minima) ou trois esquisses demandées / pénalités de retard très sévères et non plafonnées.

Réponse : les services de la Communauté de Communes des Monts et Vallée de l'Adour ont indiqué prendre en compte nos observations.

ACTUALITÉS

Les architectes et les clients particuliers

Les clients particuliers sont les plus nombreux, mais ils ne font guère appel aux architectes (quoiqu'avec la complexité de la RT 2012 et la démocratisation de l'architecture dans les médias, cela s'améliore de jour en jour...).

On peut aller au-devant d'eux, en leur présentant une offre qui correspond à leurs motivations. L'Association des Architectes Arc-team a mis sur pied ce qui est nécessaire aux architectes libéraux pour développer cette clientèle : des outils, un contrat d'architecte libéral et un manuel de procédure, spécialement conçus pour répondre aux attentes des particuliers, non-professionnels de la construction ; une formation (à un prix très serré)

pour acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être sur ce marché « particulier » et que les architectes n'ont probablement jamais eu l'occasion de suivre durant leurs études ; la force d'un réseau national, pour partager des moyens de communication (site internet pour un contact avec les futurs clients, notoriété, etc.) et des moyens de réalisation (partage de listes locales d'artisans, de savoir-faire, etc...).

L'ambition de l'Association des Architectes Arc-team est que les architectes libéraux aient maintenant une vraie démarche professionnelle spécifique qui leur ouvre les portes de cet immense marché des particuliers.

Jean-François Espagno, architecte

Plus d'infos sur : www.arc-team.fr

Mentions obligatoires sur les factures

En vertu de l'article L441-6 du code de commerce, tout prestataire de service est tenu de communiquer ses conditions générales de vente à toute personne qui en fait la demande pour une activité professionnelle.

Elles comprennent « les conditions de vente, le barème des prix unitaires, les réductions de prix, les conditions de règlement ». Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Depuis le 1^{er} janvier 2013 (décret du 2 octobre 2012), ces conditions doivent également et obligatoirement préciser les modalités d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard exigibles ainsi que le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, indemnité fixée à 40 euros (art. D441-5 CCom).

Le fait de ne pas indiquer ces pénalités de retard et cette indemnité est puni d'une amende de 15000 euros.

Nous vous conseillons vivement de porter ces mentions sur vos factures, si vous n'avez d'ores et déjà pas établi de conditions générales de vente.

ON TOUCHE LE FOND

L'Office Public Hlm (OPH) des Hautes-Pyrénées (bien connu de nos services) inaugure cette nouvelle rubrique « on touche le fond » pour avoir lancé 3 avis d'appel public à la concurrence pour l'amélioration thermique et la réhabilitation de logements à Lannemezan, Tarbes et Bagnères-de-Bigorre (65). Dans les conditions de participation, il est précisé : « Un ou plusieurs BET spécialisés en fluides et calculs thermiques et énergétiques. Un architecte dans le cas où le ou les BET constituant l'équipe ne posséderait pas de compétences en architecture ».

Et pour le maître d'ouvrage, incompétence ou mauvaise foi ?

Le contrôle du respect des règles de construction

La garantie d'un bâtiment de qualité est assurée par tous les acteurs de la chaîne de construction, de la commande à la réalisation, en passant par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise, le contrôleur technique, l'assureur, l'industriel...

Parmi les dispositifs de vérification de l'application des règles de construction mis en place par le Gouvernement durant tout le processus de construction, il existe le contrôle du respect des règles de construction (CRC), réalisé chaque année par l'administration sur un échantillon de constructions nouvellement édifiées. Le contrôle porte essentiellement sur l'aération, l'acoustique, la sécurité incendie, l'accessibilité et le thermique. L'administration peut exercer un droit de visite et de communication des documents techniques pendant les travaux et jusqu'à 3 ans après leur achèvement (articles L 151-1 du code de la construction et de l'habitation et L 461-1 du code de l'urbanisme). Au niveau local, les DDEA/DDT organisent ces contrôles et les centres d'études techniques de l'équipement (CETE) en sont la plupart du temps les opérateurs techniques.

Les 4 grandes étapes du contrôle du respect des règles de construction :

- étape 1 : la procédure administrative en amont

Une fois les opérations à contrôler sélectionnées par la DDEA/DDT, le maître d'ouvrage est informé du contrôle dont il va faire l'objet. Un dossier de plans d'architectes et de documents techniques lui est alors demandé, lequel est ensuite examiné par le contrôleur.

- étape 2 : l'intervention in situ du contrôleur

Le maître d'ouvrage est convié à la visite du contrôle. Il facilite l'accès aux locaux concernés, y compris des logements, et peut, s'il le souhaite, être accompagné d'autres personnes (architecte, contrôleur technique, syndic...). La durée de la visite in situ varie entre une demi-journée et une journée, suivant l'importance de l'opération et la nature du contrôle.

- étape 3 : le rapport du contrôleur

A l'issue de la visite, le contrôleur établit un rapport de visite, et, le cas échéant, un procès-verbal de constat d'infraction, celui-ci pouvant être accompagné d'une note explicative.

- étape 4 : les suites juridiques si infraction

En cas de non-conformité, la DDEA/DDT prend en charge le suivi du dossier, notamment auprès du Procureur de la République, lequel décidera des éventuelles suites judiciaires.

Pour plus d'informations, www.developpement-durable.gouv.fr

PÔLE RÉGIONAL DE FORMATION

Calendrier des formations ouvertes
Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées
ENSA de Toulouse / 83, rue Aristide Maillol – BP 10629 – 31106 Toulouse – Tél : 05 62 11 50 63
Inscriptions, informations et programme : www.polearchiformation.fr

Le développement durable

Optimisation de la qualité environnementale des bâtiments. L'outil cocon
1,5 jour de formation
Organisme de formation : EnviroBAT

Lieu : Toulouse
23 et 24 mai 2013

520 euros

Construire Bois de A à Z (*)
10,5 jours de formation répartis en 8 modules
Module 1 : le matériau bois : enjeux, ressources et composants (1 jour)
Module 2 : technologies de construction bois (1 jour)
Module 3 : les façades bois : habiller, isoler, rénover avec le bois (1 jour)
Module 4 : bois et démarche environnementale (1 jour)
Module 5 : efficacité énergétique des constructions bois (2 jours)
Module 6 : structuration bois : principes de conception (1 jour)
Module 7 : diagnostic et confortement des structures bois (1 jour)
Module 8 : conduite d'un projet bois (2,5 jours)
Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP
Modules 1, 2, 3, 6 et 7 déjà réalisés
Module 8 : 17 mai, 20 et 21 juin 2013
Module 5 : 6 et 7 juin 2013
Module 4 : 14 juin 2013

Module 1, 3, 4, 6, 7 ou 8 : 250 euros
Module 5 : 500 euros
Formation sur site - visite de réalisation et de chantier : 350 euros
Module 8 : 625 euros

Aménagement, ville, territoires et paysages

Fabrication du paysage et de la ville durables
Architecture, urbanisme et techniques de production du paysage
8 jours de formation en 4 modules
Module 1 : l'eau, rôle et techniques de gestion en aménagement durable : rétention / infiltration, recyclage, dépollution, composition et valorisation écologique des espaces (3 jours) (*cette formation se déroule à Lyon*)
Module 2 : la lumière, rôle et techniques en aménagement durable (2 jours)
Module 3 : le végétal, rôle et techniques de gestion en aménagement durable (2 jours)
Module 4 : le sol, rôle et techniques en aménagement durable (1 jour)
Formation modulaire et progressive – Plan de formation individualisé
Organisme de formation : CIFCA - ENSA de Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA de Toulouse
Module 1 : 6, 7 et 8 juin 2013
Module 2 : 26 et 27 septembre 2013
Module 3 : 25 et 26 octobre 2013
Module 4 : 30 novembre 2013

Module 1 : 1450 euros
Module 2 : 700 euros
Module 3 : 700 euros
Module 4 : 350 euros

Cycle complet (pour les 4 modules) : 2850 euros

Cadre règlementaire

Pratique des marchés publics et des marchés privés
4 jours de formation en 2 modules
Module 1 : les fondamentaux des marchés privés et publics (2 jours)
Module 2 : pratique confirmée des marchés publics (2 jours)
Organisme de formation : CIFCA - ENSA de Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA de Toulouse
Module 1 : 13 et 14 juin 2013
Module 2 : 27 et 28 juin 2013

700 euros le module

Inscription possible aux deux modules

Dernières évolutions règlementaires : RT 2012 - s'adapter face aux enjeux du grenelle de l'environnement
4 jours de formation
Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP
4 et 5 juillet & 11 et 12 juillet 2013

Module 1 de base + 1 module au choix (soit 2 jours) : 700 euros
Module 1 de base + 2 modules au choix (soit 3 jours) : 1 050 euros
Cycle complet (soit 4 jours) : 1 300 euros

Cycle accessibilité et qualité d'usage
2 jours de formation en 2 modules
Module 1 : compréhension et mise en œuvre de l'accessibilité pour tous (2 jours)
Module 2 : fabriquer un habitat pour tous à tous les âges (2 jours)
Organisme de formation : CIFCA - ENSA de Toulouse

Lieu : DRAC de Toulouse et CIFCA - ENSA de Toulouse
Module 1 : 13 et 14 juin 2013
Module 2 : 4 et 5 juillet 2013

700 euros le module

Inscription possible aux deux modules

Conception architecturale et sécurité incendie
2 jours de formation
Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP
10 et 11 juin 2013

700 euros

Fonctionnement et développement de l'agence

La communication de l'architecte au quotidien
2 jours de formation
Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP
27 et 28 juin 2013

700 euros

La dématérialisation des appels d'offres
1 jour de formation
Organisme de formation : CIFCA - ENSA de Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA de Toulouse
20 juin 2013

350 euros

Diversification, spécialisation des pratiques

La coordination O.P.C. - mission et plannings (*)
2 jours de formation en 2 modules
Module 1 : mission (2 jours) / Module 2 : planning (3 jours)
Formation complète de 5 jours labellisée 2013 par la branche professionnelle
Organisme de formation : MC Formation

Lieu : MC Formation - Blagnac
Module 1 : 8 et 9 juillet 2013
Module 2 : 10, 11 et 12 juillet 2013

Module mission : 760 euros
Module planning : 1190 euros

Modélisation, simulation et analyse du projet et de son environnement : l'outil sketchup
2 jours de formation
Organisme de formation : EnviroBAT

Lieu : Toulouse
16 et 17 mai 2013

830 euros

(*) Formation labellisée par la Branche professionnelle Architecture

Formations labellisées par la Branche professionnelle Architecture

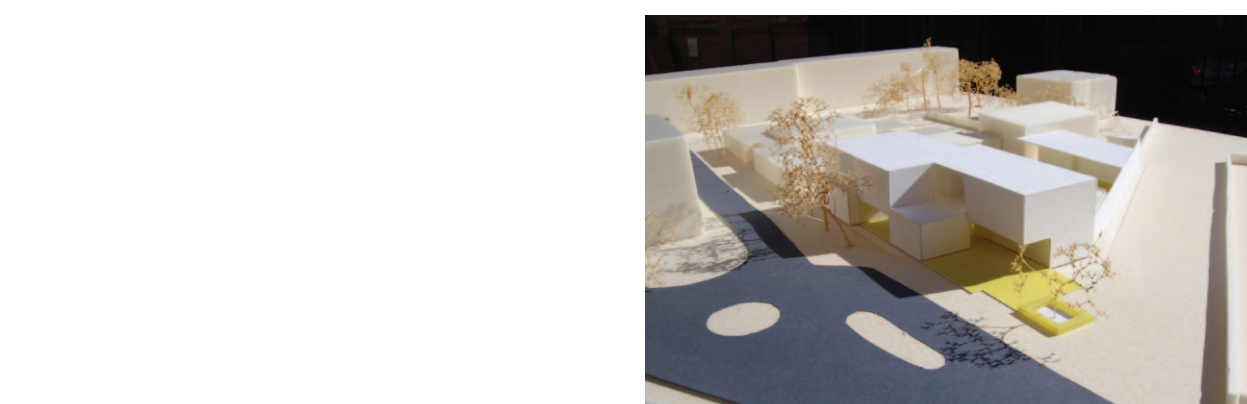
Les formations labellisées par la Branche professionnelle Architecture bénéficient de conditions de prise en charge plus avantageuses et notamment pour les salariés (prise en charge totale).

Quelques chiffres signifiants sur les niveaux de prises en charge entre les formations labellisées ou non.

Thème	Durée maximale de la formation prise en charge	Pédagogie prise en charge plafonnée à	Prise en charge forfaitaire des salaires	Prise en charge des frais annexes
Actions labellisées par la Branche Qualité environnementale Développement durable Formations cœur de métier	18 jours	300 euros/jour	15 euros / heure	oui*
Actions non labellisées par la Branche Qualité environnementale Développement durable Formations cœur de métier	5 jours	200 euros/jour	10 euros / heure	non

(*) pour connaître les montants de prise en charge des frais annexes, consulter la notice explicative sur le site de l'OPAC-PL

CRÈCHE AMOUROUX, TOULOUSE (31)



« Tout petit je vois grand »

Protéger le petit enfant tout en l'ouvrant au monde, voici notre objectif pour la reconstruction du pôle petite enfance du quartier Amoureux à Toulouse.

Le pôle petite enfance s'insère dans un quartier existant marqué par sa morphologie urbaine qui revisite le concept de cité-jardin en proposant sur une stricte trame cardinale un enchaînement de pleins (les espaces privés) et de vides (les espaces publics). Il s'agit pour le projet de réussir à retranscrire l'esprit du quartier: créer des espaces fluides encadrés par des volumes simples; définir une volumétrie proche des existants, cubique et orthogonale, en continuité avec le langage architectural du quartier. L'ambition est de donner un caractère urbain au projet, nouvelle porte d'entrée du quartier Amoureux. Elle est assurée par deux principes: marquer l'angle par un parvis public et créer un étage partiel affirmant le caractère institutionnel du bâtiment.

Les cours du multi accueil, lieux d'aventures extraordinaires pour les plus petits, sont généreuses et lisibles, toutes orientées au sud et ouvertes vers les frondaisons d'arbres. Les espaces extérieurs dédiés aux enfants sont des espaces de respiration, ils apportent de la lumière et des vues pour les salles d'activités, situées au sud en continuité directe avec les cours.

Le projet est volontairement compact de manière à pouvoir multiplier les communications entre les espaces et l'étage ainsi qu'à faciliter l'usage des enfants, des parents et du personnel. L'étage développant moins de surface que le niveau Rez-de-Chaussée, l'espace de toiture restant au sud devient une cour supplémentaire destinée à l'accueil des activités de psychomotricité et des bébés.

Les locaux sont distincts en deux types de programmes, les locaux de services et les locaux d'activités, l'organisation intérieure se faisant grâce des blocs servants compacts qui, par leur agencement, permettent de délimiter les espaces ouverts. Les salles d'activité et d'accueil sont donc sans cloisonnements superflus et sans couloirs. Les blocs fonctionnels, comprenant les locaux de services tels que les dortoirs ou les changes, sont des éléments porteurs: ils apportent inertie thermique et isolation acoustique.

L'organisation du bâtiment se définit en bande depuis la rue jusqu'à la cour: services / administration sur rue, puis atrium linéaire et enfin salles d'activités au sud en contact direct avec les cours.

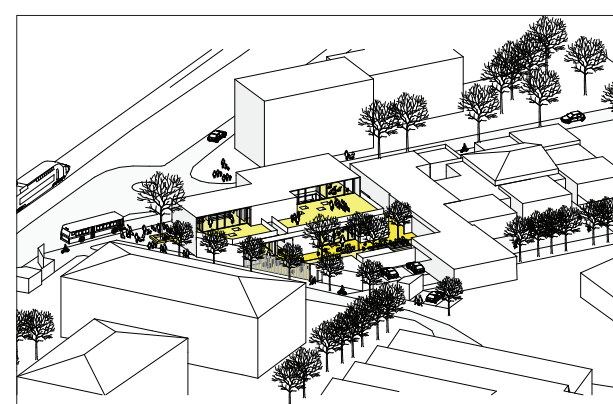
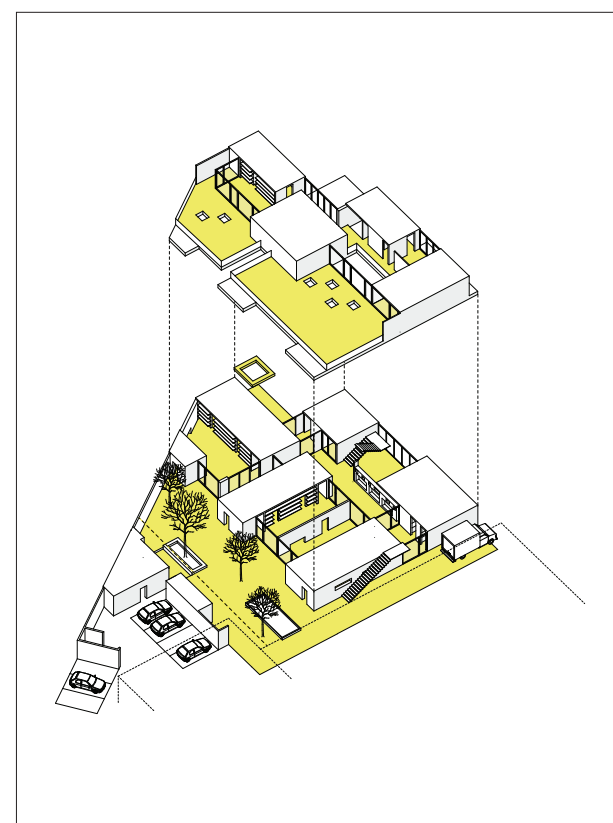
L'atrium, situé au cœur du projet, est traité comme un axe généreux et distributif, il est lisible et appropriable par les plus petits. Multi-directionnel et en double hauteur, il concentre l'accès à tous les pôles et fait communiquer rez-de-chaussée et étage.

Maitre d'ouvrage
Mairie de Toulouse
Architectes
OECO architectes + V2S architectes
BET
Ingerop
Etienne Bertaud
Sigma acoustique
Alquie

Date de réception
2014

SHON
900 m²

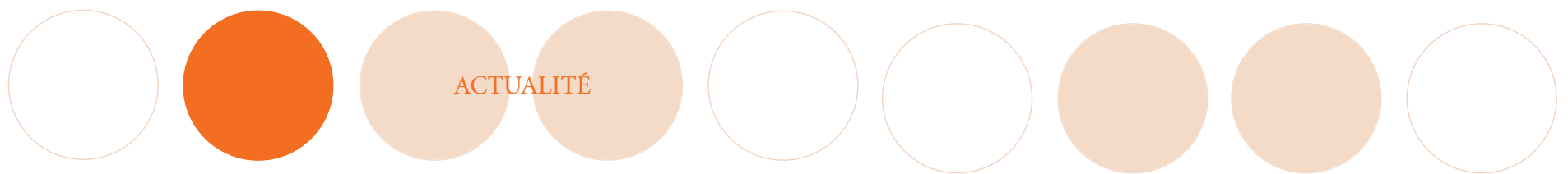
Coût
1 643 000 €



Le bâtiment est une volumétrie blanche, volontairement neutre, le thème de l'enfance étant symbolisé à la fois par l'enveloppe extérieure, évocatrice, ainsi que par des éléments rapportés comme la signalétique ou les jeux. En terme de façade, la répartition programmatique entre les blocs de service et les salles d'activités se lit de la même façon qu'en plan. Les salles d'activités ont des façades vitrées toute hauteur tandis que les blocs servants sont enveloppés d'une tôle perforée laquée blanche.

L'identité de l'équipement s'inscrit dans le vocabulaire formel du quartier tout en apportant une matérialité scintillante et poétique, évocatrice de la petite enfance et revalorisante au niveau urbain. Il s'agit de l'évocation d'un ciel nuageux défini par la position des perforations rondes, plus ou moins denses. Le bâtiment est une «toile» blanche sur laquelle des touches de couleurs sont apportées, que cela soit par le sol intérieur / extérieur, par la signalétique, par les alcôves de rangements et d'assises, par les jeux...

L'ambiance créée pour le projet est gaie, chaleureuse, accueillante, elle est adaptée aux enfants et à leur développement, la palette chromatique utilisée étant choisie pour encourager l'éveil des plus petits.



LUIS BARRAGÁN

L'ARCHITECTURE ÉMOTIONNELLE

EXPOSITION JUSQU'AU 05.06.2013

CENTRE MÉRIDIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (TOULOUSE)

L'exposition proposée par le CMAV propose une lecture thématique de l'oeuvre de Luis Barragán et a pour fil conducteur les différentes sources qui ont pu alimenter son travail.

Elle a pour ambition de présenter le processus de création de l'artiste ainsi que ses diverses références: peinture, art populaire, arts du spectacle, photographie, arts décoratifs, voyages, rencontres, lectures, expositions.

Elle évoque les caractéristiques de cette architecture en l'abordant selon trois thèmes majeurs :

- Le rapport à la nature, avec l'importance de l'eau, de la pierre et de l'arbre,
- Le traitement de l'ombre et de la lumière, avec le rôle des sources lumineuses dans la définition de l'espace et de sa « théâtralisation »
- Les fonctions de la couleur, tant dans l'espace urbain que dans les intérieurs.

Exposition créée par les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Paris Val- de-Seine, Nancy et Strasbourg, sous la direction de Danièle Pauly et présentée à Toulouse par l'AERA et le CAUE 31.

CMAV – 5, rue Saint Pantaléon – 31000 Toulouse
Entrée libre du mardi au samedi de 13 h à 19 h. www.cmaville.org

